

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
DU PLAN ET DE L'INTEGRATION**

**REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI**

**COMITE NATIONAL DE
DE POLITIQUE ECONOMIQUE
(C.N.P.E)**

**RAPPORT ANNUEL D'EXECUTION
DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE
POUR L'ANNEE 1998**

Mai 1999

Introduction

Le rapport annuel d'exécution de la surveillance multilatérale des politiques macro-économiques dans les pays de l'UEMOA pour l'année 1998, évalue les performances économiques réalisées et le respect des objectifs définis, adapte éventuellement la politique économique de l'année aux exigences de la conjoncture, et évoque les orientations de politique économique pour l'année 1999.

Le présent rapport s'articule ainsi autour des points suivants :

- L'environnement international ;
- La situation économique et financière du Mali ;
- La surveillance multilatérale ;
- Les orientations de politiques budgétaire et monétaire pour l'année 1999.

1- Environnement international

L'environnement international a été marqué en 1998 par la détérioration de la situation économique mondiale, ceci à cause de la persistance et de la propagation de la crise financière et monétaire en Asie. En effet, la récession s'est accentuée dans bon nombre de pays émergents d'Asie et au Japon, et la crise financière Russe a fait planer la menace d'un défaut de paiement. Les risques de cette récession profonde, étendue et durable s'étant accrûs, la prévision de la croissance économique mondiale pour l'année 1998, après avoir été ramenée de 4,1% à 3,1%, a été encore revue à la baisse pour s'établir à 2% en fin 1998.

Dans les pays en développement, et plus particulièrement en Afrique, les estimations de croissance pour 1998 ont été également révisées à la baisse. Elles passent de 3,75% à 3,25%. Les conflits armés, la baisse des cours des produits de base et des matières premières ainsi que des conditions climatiques rudes en sont les principales causes.

Au niveau de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, on note une accélération du rythme de la croissance économique qui est située au tour de 5,7% contre 4,1 en 1997. Ceci montre que pour cette zone, la crise asiatique n'a pas induit d'effets négatifs sur la croissance de l'économie.

Concernant l'inflation, la tendance à la décélération s'est poursuivie à l'échelle mondiale, stimulée par des politiques budgétaires et monétaires prudentes.

Cependant, dans les pays en développement, une hausse du niveau général des prix est enregistrée en 1998.

En effet l'inflation est passée de 8,5% en 1997 à 10,2% en 1998, en liaison avec les poussées inflationnistes au Moyen Orient où le taux d'inflation est passé de 22,6% en 1997 à 26,6% en 1998.

Par contre en Afrique le ralentissement de l'inflation, amorcée en 1995 s'est accentué, en passant de 10,5% en 1997 à 7,5% en 1998.

Au niveau de l'UEMOA, l'inflation imprimée à l'économie a été de 2,3 % dont 3,2 % pour le Mali.

2- Situation Economique et Financière du Mali

Le programme économique du Mali pour 1998, vise d'une part, à consolider les acquis des résultats économiques réalisés depuis 1994 et d'autre part, à poursuivre la libéralisation de l'économie et la promotion d'un environnement propice à une croissance économique durable.

2-1 Croissance économique¹

Le taux de croissance réel au Mali s'est située à 4,1% en fin 1998, contre 6,5% en 1997 selon les résultats provisoires. Au cours des trois dernières années, elle semble se stabiliser en moyenne autour de 5,6% soit à un niveau supérieur à la croissance démographique estimée à 2,2%.

- Perçue sous l'angle de la demande, la croissance réelle en 1998 a été essentiellement stimulée par la formation brute de capital fixe et les exportations de biens et services non facteurs qui ont enregistré en volume des taux de croissance respectifs de 5,6 % et 7,3 %. La consommation finale, bien que représentant la principale composante de la demande finale, a connu une décélération de l'ordre de 0,1 %, indiquant un ralentissement par rapport au niveau atteint en 1997. Cette évolution renforcerait le niveau d'épargne intérieure (51 %) qui est passé aussi de 9,5 % du PIB en 1997 à 11,0 % du PIB en 1998.
- Appréhendée du côté de l'offre, la croissance a été assurée par l'ensemble des secteurs.

Le secteur primaire, à la faveur de bonnes conditions climatiques, constitue le principal vecteur de la croissance économique. Il enregistre une progression de 1,8 % en 1997, 2,5 % en 1998 et 10,0 % en 1999, due aux bonnes performances dans la production des cultures vivrières et industrielles. Pour la campagne 1998/1999, les estimations disponibles indiquent une production céréalière de 2.018.866 tonnes contre 1.934.979 tonnes pour la campagne précédente. Cette augmentation de la production traduit les effets de la mise en valeur de 2.352 hectares de pérимètres péri-urbains et du démarrage du projet de diversification des revenus dans la zone cotonnière du Sud Mali. S'agissant des cultures industrielles, le coton graine s'inscrirait en hausse de 15,6 % grâce à la politique d'extension des zones d'action de la Compagnie Malienne de Développement du Textile (CMDT), à l'amélioration de l'équipement des paysans et au paiement de ristournes conséquentes sur les résultats des campagnes. La production arachidière stagnerait pratiquement pour se situer à 142.887 tonnes du fait de la substitution de la culture du coton à celle de l'arachide dans la zone de Kita. Le sous secteur de l'élevage, qui a connu un recul en 1997, a vu sa croissance s'établir à 4,6 % en 1998, déterminée principalement par le taux de croît naturel des différentes espèces animales.

- Le secteur secondaire a connu une croissance de 5,0 % en 1998 contre 20,5 % enregistrée en 1997. Cette décélération du rythme d'expansion s'explique essentiellement par le caractère exceptionnel des résultats enregistrés dans l'exploitation minière en 1997.

Les branches telles que les BTP et autres industries manufacturières ont progressé respectivement de 7,0 % en 1998 contre 1,1 % en 1997 et de 4,7 % en 1998 contre -1,3 % en 1997. Quant au textile et à l'agro-industrie, ils ont connu respectivement une baisse de 3,9 % et 8,3 % contre respectivement une hausse 5,3% et 5,9 % en 1997.

Au cours de l'année 1998, l'indice de production industrielle a augmenté de 1,8% par rapport à 1997.

- Le Secteur tertiaire a connu une croissance d'environ 4,3 % en 1998 contre 4,5 % en 1997. Toutes les branches composant ce secteur ont contribué positivement à cette croissance, en particulier les activités financières et bancaires (+1,8 %), les transports et télécommunications (+3,2 %) et les autres services marchands non financiers (+3,8 %).

¹ Résultats provisoires

2.2. Prix et Inflation

L'économie malienne a connu des tensions inflationnistes en 1998 contre une stabilité des prix en 1997. En effet, le taux d'accroissement du déflateur du PIB a été de 4,7 % en 1998 contre 1,5 % en 1997. Mesurée par l'indice des prix à la consommation l'inflation cumulée de Janvier à Décembre a été de 3,2 %. Ce niveau a été fortement marqué par la hausse des prix enregistrée au premier semestre qui est imputable principalement aux fonctions « Produits alimentaires, boissons, tabacs » et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » avec des pondérations respectives de 50,1% et 11,9 %.

La hausse des prix enregistrée au niveau de la composante alimentation s'explique entre autres par une pénurie de céréales du fait d'une forte demande émanant des pays voisins, connaissant d'importants déficits céréaliers.

Quant à la hausse enregistrée par la composante relative au « logement », elle trouve son origine dans le relèvement en Avril 1998 des prix de l'électricité et de l'eau, respectivement de 12 % et de 30 %.

2.3. Finances Publiques et Dette Publique

Au Mali, l'exécution des opérations financières de l'Etat a été caractérisée, en 1998, par une amélioration du profil des indicateurs budgétaires. Le redressement de la situation des finances publiques observé depuis 1994 s'est régulièrement poursuivi induisant une réduction du besoin de financement en pourcentage du Produit Intérieur Brut nominal. En effet, on note un effort de recouvrement des recettes budgétaires. Ces recettes ont été réalisées à environ 108 % du niveau programmé soit un montant total de 259,7 Milliards contre 251,4 Milliards prévues. Les recettes fiscales, qui constituent plus de 80 % des recettes totales hors dons de l'Etat, ont imprimé cette tendance aux dites recettes en affichant une augmentation de 10,7 %. Ces performances découlent d'une plus grande efficacité des régies financières. Quant aux dépenses totales, elles se sont situées à 378,8 milliards, en fin décembre 1998 pour des prévisions de 370,8 milliards, soit une progression de 2,2 % par rapport aux prévisions et de 8,1 % par rapport aux réalisations à fin décembre 1997. Cette évolution inhabituelle des dépenses s'explique par la forte croissance de celles effectuées sur le filet de sécurité sociale qui ont doublé par rapport à décembre 1997. De même les dépenses d'investissements ont respectivement augmenté de 43,3 % et 23,5 % par rapport à décembre 1997 et aux prévisions du PAS.

- En fin décembre 1998, l'encours de la dette publique à moyen et long terme est estimé à 1684,3 milliards et représente 109,2 % du PIB, la valeur actualisée de la dette reste supérieure à 200 % des exportations. L'encours reste élevé à cause de la dette multilatérale et de ce fait pèse lourdement sur les finances publiques.
- Le service de la dette a atteint 43,2 milliards au titre de l'année 1998 soit 12,7 % des exportations annuelles et aucun arriéré extérieur n'a été comptabilisé. Le Mali poursuit ses efforts de maîtrise de l'endettement en ne contractant aucune dette extérieure dont l'élément « don » est inférieur à 35 %.

2.4. Commerce Extérieur et Balance de Paiement

Le Commerce extérieur du Mali a été dans l'ensemble dynamique en 1998 avec un excédent commercial FOB-FOB qui a progressé de 64 % comparativement à 1997, en se situant à 15,5 milliards en 1998 contre 5,6 milliards en 1997. Cette évolution résulterait d'une hausse des exportations beaucoup plus forte que celle des importations.

Les exportations en valeur ont progressé de 6,8 % pour s'établir à 350,0 milliards en 1998. Cette hausse provient principalement d'une bonne performance du coton. Quant aux importations,

elles ont progressé de 3,8 % par rapport à 1997 pour s'établir à 334,5 milliards en 1998. Cet accroissement est dû essentiellement aux biens d'équipement et aux biens intermédiaires.

- La balance des services est établie à 186,8 milliards à fin 1998, contre 184,7 milliards à la même période de 1997, soit une légère dégradation imputable au poids du fret relatif aux importations.
- L'excédent des transferts sans contre partie s'est établi à 123,2 milliards en 1998, en retrait de 14,0 milliards par rapport au niveau enregistré en 1997. Ce recul s'expliquerait par un fléchissement marqué de l'aide publique.
- Le solde excédentaire de la balance des capitaux non monétaires de 35,9 milliards en 1997 s'est consolidé en 1998, en s'établissant à 42,7 milliards. Cette augmentation de 6,8 milliards est essentiellement due aux flux nets de capitaux privés.
- Le financement exceptionnel constitué exclusivement des financements à rechercher, est ressorti à 15,4 milliards en 1998.

2.5. Situation Monétaire

La situation monétaire du Mali a été caractérisée en fin 1998 par une détérioration des avoirs extérieurs nets et une amélioration du crédit intérieur. En effet, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires, en s'établissant à 137,8 milliards de FCFA en fin décembre 1998 contre 154,9 milliards en fin septembre 1998, ont enregistré une diminution de 17,1 milliards soit -11,0 %. Cette situation est liée à une baisse conjointe de la position extérieure de la Banque Centrale (-11,4 milliards) due au ralentissement du rythme de rapatriement des recettes d'exportation, et de celle des banques primaires (-5,7 milliards).

Le crédit intérieur a enregistré une progression de 14,2 % en se situant à 223,3 milliards en décembre 1998. Cette progression est due à l'effet conjoint d'une amélioration du crédit à l'économie qui a crû de 15,2 %. La position nette créitrice de l'Etat vis-à-vis du système bancaire s'est établie à -25,9 milliards au 31 décembre 1998.

Au total la masse monétaire s'est accrue de 1,9 % en fin décembre 1998 en s'établissant à 353,5 milliards de FCFA contre 346,8 milliards en fin septembre 1998. Cette évolution s'est traduite, au niveau de ses composantes par une légère contraction de la circulation fiduciaire de -1,1 % et une hausse des dépôts bancaires de 3,7 %.

2.6. Indicateurs de convergence réelle et budgétaire pour l'année 1998

Le Mali a enregistré une croissance de 4,1 % et un taux d'inflation de 3,2 % en 1998, consolidant ainsi l'acquis des résultats économiques réalisés depuis 1994.

Bien que les critères de convergence nominale de l'UEMOA aient été tous presque respectés, des efforts doivent être poursuivis en vue de réaliser de meilleures performances.

- Le ratio « masse salariale rapportée aux recettes fiscales » est de 27,1 % en 1998 contre 28,9 % en 1997, contre un plafond fixé à 40 % au niveau de l'UEMOA pour l'année 1998.

- Le ratio « investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales, enregistre une amélioration continue depuis 1994 en se situant en fin 1998 à 21,0 % et dépasse ainsi, pour la première fois, la norme communautaire de 20 %.

- Le ratio « solde primaire de base sur recettes fiscales » s'est établie à 26,2 % en fin 1998 contre 25,7 % en 1997, reflétant à la fois les efforts en matière de recouvrement des recettes budgétaires et de maîtrise des dépenses courantes primaires.

- La variation des arriérés de paiement extérieurs est nulle en 1998. L'ensemble du stock d'arriérés extérieurs est entièrement apuré depuis fin 1994 et aucune accumulation n'est constatée depuis cette date.

- La variation des arriérés de paiement intérieurs se traduit par une réduction de 10,0 milliards en fin 1998.

3. Surveillance Multilatérale au sein de l'Union

3.1. La Convergence réelle

a). Croissance économique

Le taux de croissance pour l'ensemble de l'Union s'est situé à 5,7 % en 1998. Ce taux est supérieur au seuil de 4 % qui constitue le minimum soutenable pour l'ensemble des pays de l'Union en matière de croissance économique.

Par pays le taux de croissance² en 1998 se présente comme suit : Bénin (4,5%), Burkina (6,7%), Côte d'Ivoire (6,0%), Mali (4,1%), Niger (4,4%), Sénégal (6%) et Togo (6,0%).

b). La production

La pluviométrie insuffisante durant l'année 1998, eu pour conséquence des résultats moyens tanti en ce qui concerne les produits vivriers que les produits de rente, à l'exception du coton graine. Ainsi, par rapport à l'année 1997, la production de café et celle de cacao ont enregistré des baisses. La production de coton a poursuivi sa progression sous l'effet d'une augmentation des superficies emblavées et d'une généralisation des méthodes culturales intensives. Les résultats moyens de la production vivrière ont exercé une pression sur les prix des produits alimentaires, induisant des tensions inflationnistes.

Dans le secteur minier, la production d'or a connu des évolutions contrastées d'un pays à l'autre. Ainsi, au Burkina et en Côte d'Ivoire, elle est orientée à la baisse, alors qu'elle a enregistré une hausse au Mali. En Côte d'Ivoire, la production de gaz a continué d'enregistrer des performances remarquables, avec une progression de plus de 50 % par rapport à l'année 1997. Quant à la production pétrolière, elle a poursuivi son évolution à la baisse. Sur la même base cette baisse a été de

² Il est à noter qu'il s'agit des estimations pour le Mali et des prévisions pour les autres pays de l'Union

35,7 % pour la production ivoirienne et de 26,8 % pour celle du Benin. Face à des perspectives d'exportation très intéressantes, la production de phosphate du Sénégal a connu une hausse alors que celle du Togo a enregistré une baisse en raison des difficultés d'ordre technique.

Les informations disponibles sur la production industrielle en 1998 indiquent la poursuite de la reprise de l'activité en Côte d'Ivoire et au Sénégal. Par contre, les performances du secteur ont été affectées par le rationnement de l'énergie au Benin, au Burkina, au Mali et au Togo.

c). Investissement et Epargne

La croissance économique appréciable observée au sein de l'Union est soutenue par un important effort d'épargne et d'investissements publics. En terme nominal, le taux d'épargne intérieur est passé de 16,1 % en 1997 à 18,5 % en 1998. Sur la même période, le taux d'investissement a progressé de 17,9 % à 19,0 %. Il convient de maintenir ces taux à des niveaux relativement plus élevés afin de soutenir la dynamique de croissance.

d). Commerce extérieur et balance des paiements

- Les paiements extérieurs des Etats de l'UEMOA ont dégagé un excédent de 147,3 milliards en 1998 contre 155,4 milliards en 1997. Cette dégradation résulte pour l'essentiel d'une aggravation du solde déficitaire de la balance courante qui est passé de 247,1 milliards en 1997 soit 1,7 % du PIB à 317,2 milliards en 1998, soit 2,0 % du PIB.
- Le solde excédentaire commercial s'est consolidé en 1998. Le déficit des services s'est creusé sensiblement, en s'établissant à 1386,5 milliards contre 1339,7 milliards en 1997, principalement sous l'effet de la hausse des dépenses afférentes au fret et à l'assurance des marchandises importées. L'excédent de la balance des capitaux non monétaires ont affiché une hausse significative pour s'établir à 305,7 milliards contre 156,7 milliards en 1997, sous le double effet d'un afflux massif des capitaux privés à hauteur de 180,4 milliards et d'une forte mobilisation des ressources extérieures au titre des capitaux publics, à concurrence de 125,3 milliards.
- Le financement exceptionnel, constitué, pour l'essentiel des économies réalisées dans le cadre du traitement de la dette publique, a été de 158,8 milliards en 1998, en retrait de 99,1 milliards par rapport à 1997. Cette évolution est à mettre en relation avec la réduction de 186,2 milliards au titre des arriérés de paiement en 1998, contre une accumulation d'arriérés de paiement de 94,1 milliards en 1997.

3.2. Convergence nominale

En matière de convergence nominale, l'exercice de surveillance multilatérale s'appuie sur les critères et normes retenus dans le cadre de la convergence budgétaire.

a). Analyse comparative des indicateurs de convergence de la surveillance multilatérale dans les pays de l'UEMOA

La Directive n° 01/97/CM du 11 Septembre 1997 relative à la surveillance multilatérale des politiques macro économiques au sein des Etats membres de l'UEMOA pour l'année 1998 a défini les critères de convergence ainsi que leur valeur de référence pour ladite année. Les réalisations au 31 décembre 1998 conduisent à l'analyse comparative suivante.

- Ratio Masse Salariale sur Recettes Fiscales

Dans l'ensemble, les Etats de l'union poursuivent leurs efforts d'amélioration de ce ratio qui s'inscrit en baisse dans tous les Etats en 1998, par rapport à 1997. Tous les Etats de l'Union se situent à l'intérieur de la norme Communautaire maximale de 40,0 %, à l'exception du Niger et du Burkina

qui ont des ratios respectifs de 43,0 % et 42,6 %. Les meilleures performances sont réalisées par le Mali et la Côte d'Ivoire avec respectivement 27,1 % et 34,7 %.

- Ratio investissements financés sur ressources internes par rapport aux recettes fiscales

Selon les données de l'année 1998, quatre Etats membres poursuivent l'amélioration régulière de leurs ratios observées au cours des trois dernières années. Il s'agit du Burkina, de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Sénégal. Le Togo a également amélioré ses performances en 1998 alors que le Bénin, le Niger ont vu leur situation se détériorer par rapport à 1997.

Les meilleures performances ont été réalisées en 1998 par le Burkina, la Côte d'Ivoire et le Mali avec respectivement 27,3 %, 25 % et 21 % pour une norme communautaire minimale de 20,0 %. Le Sénégal est situé à un niveau intermédiaire avec 18,3 %. Quant aux Etats membres les moins performants, à savoir le Togo, le Niger et le Bénin, ils ont réalisé des niveaux respectifs de 2,5 %, 5,8 % et 5,7 %.

- Ratio solde primaire de base sur recettes fiscales

Trois Etats membres n'ont pas respecté ce ratio en 1998. Il s'agit du Burkina, du Niger et du Togo avec respectivement -12,6 %, 2,3 % et -4,9 % pour une norme communautaire minimale de 15,0 %. La situation du Burkina s'expliquerait par la poursuite de l'important effort d'investissement sur ressources propres, alors que celle du Niger et du Togo serait le fait d'une grande inadéquation entre les recettes budgétaires propres et les dépenses courantes primaires. Le Bénin, le Mali, la Côte d'Ivoire et le Sénégal se situent au dessus de la norme communautaire avec des ratios respectivement 28,4 %, 26,9 %, 26,5 % et 22,4 %.

- Variation des arriérés de paiement intérieurs

Tous les Etats membres ont respecté en 1998, la norme communautaire d'une variation nulle ou négative.

- Variation des arriérés de paiement extérieurs

La plupart des Etats membres ne détiennent plus de stock d'arriérés extérieurs, la réduction des arriérés de paiement concerne le Côte d'Ivoire, le Bénin et le Niger pour des montants respectifs de 120,9 milliards, 38,7 milliards et 20,5 milliards.

Le Mali, pour sa part, a résorbé l'ensemble du stock depuis 1994 et n'accumule plus d'arriérés depuis cette date.

- Taux d'inflation

L'inflation cumulée mesurée par l'IHPC au niveau de l'UEMOA à fin décembre 1998 s'est établie à 2,3 % pour une norme maximale communautaire de 3%. Quatre Etats ont leur taux d'inflation cumulées à la même date inférieur à 3 %, il s'agit du Togo (-1,4 %), du Sénégal (1 %), du Burkina Faso (1,1 %) et de la Côte d'Ivoire (2,4 %). Le Mali s'en approche avec 3,2 %, ainsi que dans une moindre mesure le Niger avec un taux de 3,5 %. Le taux d'inflation cumulée demeure très élevé au Bénin avec 5,9.

b). Orientations de politique budgétaire et comparabilité avec les objectifs de la politique monétaire pour l'année 1999

Les orientations de politique budgétaire dans l'Union pour l'année 1999 s'inscrivent dans le respect des orientations définies à l'échelle communautaire par le conseil des Ministres de l'Union à travers la Recommandation n° 02/98/CM/UEMOA du 03 juillet 1998. Dans l'ensemble, les lettres de cadrage de la préparation du budget 1999 retiennent les principales orientations suivantes :

La promotion de l'épargne nationale par un accroissement de l'épargne publique ;

Une plus grande mobilisation des recettes budgétaires et la poursuite de la maîtrise des dépenses courantes ;

Une réorientation progressive de la structure des recettes fiscales en faveur de la fiscalité intérieure par un élargissement de l'assiette fiscale, une amélioration du rendement de la TVA et un renforcement des régies financières en ressources humaines et matérielles, en vue de tenir pleinement compte des exigences d'une Union douanière ;

Une restructuration des dépenses publiques en faveur des dépenses d'investissement, notamment celles orientées vers la stimulation des facteurs d'une croissance endogène, à savoir le développement du capital humain et les infrastructures de base ayant un lien direct avec la promotion du secteur privé.

Sur le plan des politiques sectorielles et structurelles, les efforts seront poursuivis, en 1999, en vue d'accélérer leur mise en œuvre et de favoriser ainsi la promotion du secteur privé. Ils portent essentiellement sur le renforcement de la compétitivité des différentes économies nationales, la modernisation de l'administration publique et le développement de la production agricole.

Dans le domaine monétaire, le Conseil des Ministres de l'UMOA a adopté lors de sa session du 24 septembre 1998, les directives de politique de la monnaie et du crédit pour l'année 1999. Ces directives visent particulièrement la stabilité des prix et le renforcement des réserves de change, en vue de conforter la qualité de l'émission monétaire. Aussi une haute priorité a-t-elle été accordée à la mise en œuvre des orientations suivantes :

- La modération de l'expansion des financements bancaires consentis au secteur commercial d'importation.
- L'incitation des entreprises et des sociétés de commercialisation des produits agricoles d'exportation à recourir à l'appel public à l'épargne pour le financement des investissements de modernisation ou des besoins d'exploitation.
- La réduction progressive des concours de l'institution d'émission aux Trésors Publics.

Ainsi les orientations de politique économique pour l'année 1999 adoptées par le conseil des Ministres à travers la Recommandation n° 02/98/CM/UEMOA du 03 Juillet 1998 sont compatibles avec les objectifs de la politique monétaire.

Conclusion

La situation économique et financière de l'Union pendant l'année 1998 a été marquée par une pluviométrie insuffisante, la crise de l'énergie et l'apparition de tensions inflationnistes et de trésorerie publique dans certains Etats membres de l'Union.

Compte tenu de cette situation, la croissance économique a connu une stagnation en 1998 par rapport à 1997. Cependant, l'assainissement des finances publiques s'est poursuivi et renforcé, dans l'ensemble, entraînant une amélioration des indicateurs macro-économiques.

Bien que l'état de réalisation des critères de convergence se soit avéré, en général, satisfaisant, il est important de noter les difficultés rencontrées par certains Etats membres pour assurer le respect du critère de convergence relatif aux dépenses en capital sur ressources internes. Pour les uns, on peut observer, au fil des années une amélioration continue de ce critère, la situation est, par contre, plus critique pour d'autres, il est donc particulièrement difficile de déceler une tendance uniforme au respect de la norme communautaire. Plusieurs facteurs expliquent cette situation. On retiendra essentiellement la faiblesse de l'épargne budgétaire, le poids élevé du service de la dette et la faible capacité d'absorption des ressources destinées à l'investissement. Les efforts doivent être intensifiés en vue de lever ces différentes contraintes.

ANNEXES

MALI : Principaux indicateurs macroéconomiques

	<i>Années</i>	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
INDICATEURS DE CONVERGENCE BUDGÉTAIRE								
Salaires et traitement en % des recettes fiscales (Recettes Fiscales) -		43,1	36,5	28,9	28,9	27,4	27,6	28,1
Dépenses en capital sur financement interne en % Recettes Fiscales		13,3	14,1	14,1	16,3	20,2	21,2	21,2
Solde primaire de base en % des Recettes Fiscales		16,5	31,6	40,1	25,7	24,3	21,8	21,4
Variation des arrières intérieurs (en milliards de FCFA)	-	-9,9	-14,0	-19,0	-8,4	-10,1	-9,3	0,0
Variation des arrières extérieurs (en milliards de FCFA)		-19,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
AUTRES INDICATEURS BUDGÉTAIRES								
Recettes fiscales sur PIB en %		10,6	11,1	13,3	13,8	14,5	14,3	14,4
Solde Global hors dons sur PIB en %		-14,4	-10,9	-8,2	-8,0	-8,4	-8,1	-7,5
Solde Global sur PIB en %		-4,4	-3,1	-0,8	-2,1	-2,5	-3,0	-3,6
Solde global base caisse sur PIB en %		-4,3	-2,3	-2,7	-3,2	-3,6	-3,6	-3,6
Solde budgétaire de base sur PIB en %		2,0	4,2	2,6	2,8	2,3	2,2	
PRODUCTION								
PIB Nominal (en milliards de FCFA)		979,2	1.186,8	1.318,9	1.422,5	1.592,5	1.658,1	1.769,5
PIB en Volume (prix constants de 1987)		697,7	746,6	778,4	830,9	871,9	921,1	964,3
Taux de croissance du PIB en volume		2,6	7,0	4,3	6,7	4,9	5,6	4,7
INFLATION								
Taux d'inflation annuel (glissement de décembre à déc.)		32,1	12,4	2,8	0,9	4,1	-1,1	
Taux d'inflation annuel (glissement des indices moyens)		24,8	12,4	6,5	-0,7	4,0	-1,2	-1,2
Déflateur du PIB		33,6	12,9	6,6	1,0	6,7	-1,4	1,9
SITUATION MONÉTAIRE								
Avoirs extérieurs nets		93,6	98,8	190,5	183,4	150,1	113,3	123,9
Crédit intérieur		119,2	138,8	137,6	178,0	228,8	269,5	269,8
Position Nette du Gouvernement		32,0	7,1	-35,6	-22,4	-26,1	-22,2	-13,4
Masse monétaire		237,0	256,5	317,8	345,3	360,2	364,7	390,3
COMMERCE EXTÉRIEURE ET BALANCE DE PAIEMENTS *								
Importations FOB		249,4	277,9	282,1	318,5	329,3	364,4	367,3
Exportations FOB		229,3	220,5	221,4	327,7	328,1	350,3	353,0
Balance commerciale FOB-FOB		-20,1	-57,4	-60,7	9,2	-1,2	-14,1	-14,3
Balance des Services		-160,1	-173,9	-149,1	-156,9	-159,2	-168,1	-172,0
Balance courante		-35,3	-143,7	-133,4	-104,2	-120,0	-144,0	-159,2
Balance Globale		45,5	40,9	64,8	-12,1	-37,0	-33,7	5,0
Taux de Couverture		108,8%	126,0%	127,4%	97,2%	100,4%	104,0%	104,1%
Balance Courante en % PIB		-3,6	-17,1	-14,1	-9,5	-9,6	-10,2	-10,0
DETTE EXTÉRIEURE								
Encours		1.576,8	1.395,2	1.498,4	1.614,8	1.684,3	1.751,6	1.672,8
Service de la dette dû			80,2	74,8	52,2	50,1	60,2	58,0
Service réglé de la dette		61,6	38,7	37,9	41,0	43,6	56,9	57,0
Encours en % du PIB		161,0	117,6	113,6	113,5	105,8	105,6	94,5
Service en % des Exportations totales		26,9	17,5	17,1	12,5	13,3	16,2	16,1
Service en % des Recettes totales hors dons		63,9	45,2	34,4	22,1	14,4	16,2	15,7

*Estimations pour 1999 et 2000

Source : CNPE

UEMOA : Principaux indicateurs macroéconomiques

	<i>Années</i>	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
INDICATEURS DE CONVERGENCE BUDGÉTAIRE								
Salaire et traitement en % des recettes fiscales (Recettes Fiscales)		53,8	39,7	39,9	38,4	37,3	37,0	37,2
Dépenses en capital sur financement interne en % Recettes Fiscales		11,4	12,7	12,9	17,6	21,4	17,5	17,6
Solde primaire de base en % des Recettes Fiscales		6,8	18,9	25,9	21,6	19,3	15,5	18,9
Variation des arrières intérieurs (en milliards de FCFA)		-157,2	-162,1	-168,3	-109,5	-55,1	142,5	-45,5
Variation des arrières extérieurs (en milliards de FCFA)		-568,9	-14,0	-5,6	132,3	-79,5	106,3	-67,9
AUTRES INDICATEURS BUDGÉTAIRES								
Recettes Fiscales sur PIB en %		12,8	16,2	15,4	15,2	15,1	15,1	15,3
Solde global hors dons sur PIB en %		-8,8	-6,1	-4,4	-4,5	-4,1	-5,0	-5,2
Solde global sur PIB en %		-5,2	-2,9	-1,5	-1,7	-1,6	-2,5	-2,4
Solde global base caisse sur PIB en %		-11,6	-4,7	-2,8	-2,1	-2,1	-1,2	-3,2
Solde de base sur PIB en %		-2,8	-1,2	0,5	0,3	0,3	-0,3	0,2
PRODUCTION								
PIB Nominal (en milliards de FCFA)		10499,6	12090,5	13344,3	14699,2	15752,7	16488,9	17311,1
PIB en Volume (prix constants de 1987)		7888,4	8323,6	8811,3	9426,4	9891,3	10233,2	10583,7
Taux de croissance du PIB en volume		2,5	5,5	5,9	6,1	4,9	3,5	3,4
INFLATION								
Taux d'inflation annuel (glissement de décembre à déc.)		38,0	12,0	3,5	3,7	3,6	0,2	
Taux d'inflation annuel (glissement des indices moyens)		30,2				3,2	1,0	1,0
Inflation cumulée en Décembre						2,3	3,3	
SITUATION MONÉTAIRE								
Avoirs extérieurs nets		430,5	693,2	899,1	1087,8	989,0	1140,7	1336,6
Crédit intérieur		2504,0	2846,4	2845,4	3261,4	3541,0	3626,1	3544,4
Position Nette du Gouvernement		897,5	985,9	1034,4	1010,1	1084,1	1178,4	1052,4
Masse monétaire		2775,5	3166,2	3181,8	3654,1	3777,6	3987,7	4078,9
COMMERCE EXTÉRIEURE ET BALANCE DE PAIEMENTS *								
Importations FOB		2504,3	3069,7	3314,4	3717,6	3927,3	3933,3	4220,4
Exportations FOB		2897,2	3295,4	3781,9	4268,0	4430,4	4585,3	4584,5
Bal. commerciale FOB-FOB		392,9	225,7	467,5	550,4	503,1	652,0	364,1
Balance des services		-630,0	-809,6	-802,2	-919,4	-935,3	-937,3	-740,7
Balance courante		-337,6	-778,5	-602,2	-694,0	-778,1	-694,1	-839,7
Balance courante hors dons		-793,7	-1190,5	-936,8	-948,4	-1102,1	-948,2	-1131,7
Balance globale		956,4	231,8	97,0	172,1	-72,5	54,4	88,5
Taux de couverture		115,7	107,4	114,1	114,8	112,8	116,6	108,6
Balance courante en % PIB		-3,2	-6,4	-4,5	-4,7	-4,9	-4,2	-4,9
Balance courante hors dons en % PIB		-7,6	-9,8	-7,0	-6,5	-7,0	-5,8	-6,5
DETTE EXTÉRIEURE								
Encours		13923,5	14043,2	14729,4	15710,0	16111,5	16394,6	n.d
Service de la dette		1077,3	1143,6	937,2	884,2	n.d	n.d	n.d
Encours en % du PIB		134,2	117,4	111,5	108,0	102,3	99,4	
Service en % des Exportations totales		31,2	29,8	21,2	18,0	n.d	n.d	n.d
Service en % des Recettes totales hors dons		66,3	54,5	39,3	34,0	n.d	n.d	n.d

Source : CNPE

INDICATEURS BUDGÉTAIRES EN % DES RECETTES FISCALES

<i>Années</i>	1994 Réali.	1995 Réali.	1996 Réali.	1997 Réali.	1998 Réali.	1999 Réali.	2000 Estim.	NORME 1998-1999
BÉNIN								
Salaires et traitements**	49,8	43,8	40,8	39,0	35,1	33,0	33,4	<=40,0
Dépenses en capital sur financ.intérieur	4,7	10,7	5,1	7,5	8,2	11,4	14,3	>=20,0
Solde primaire de base	19,5	-18,7	32,0	25,0	35,4	33,0	21,3	>=15,0
Variation des Arriérés intérieurs*	-10,6	-17,0	-25,6	-15,8	-11,6	-11,3	-9,0	<=0,0
Variation des Arriérés extérieurs*	3,7	-3,2	11,9	7,9	9,0	9,0	0,0	<=0,0
BURKINA								
Salaires et traitements**	55,9	48,1	43,4	40,7	39,2	41,7	38,9	<=40,0
Dépenses en capital sur financ.intérieur	8,8	8,2	10,5	23,9	25,3	20,8	18,0	>=20,0
Solde primaire de base	-15,7	8,6	13,6	7,7	4,1	3,6	12,3	>=15,0
Variation des Arriérés intérieurs*	-7,1	-18,9	-23,2	-6,5	-6,5	-8,3	-2,0	<=0,0
Variation des Arriérés extérieurs*	-14,8	-3,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	<=0,0
COTE D'IVOIRE								
Salaires et traitements**	48,3	32,0	37,4	36,7	36,4	37,0	37,4	<=40,0
Dépenses en capital sur financ.intérieur	13,9	14,7	15,9	21,7	26,7	17,6	16,4	>=20,0
Solde primaire de base	19,1	22,7	29,6	24,0	23,5	17,2	26,0	>=15,0
Variation des Arriérés intérieurs*	-98,3	-79,1	-90,7	-48,7	-17,3	132,8	-40,8	<=0,0
Variation des Arriérés extérieurs*	-352,6	7,1	2,1	120,9	-120,9	32,4	-32,4	<=0,0
GUINÉE BISSAU								
Salaires et traitements**	40,8	46,3	39,2	156,1	66,3	71,2	<=40,0	
Dépenses en capital sur financ.intérieur		4,1	16,8	16,0	87,8	43,3	30,5	>=20,0
Solde primaire de base		53,1	30,5	52,8	-309,8	-10,6	-68,6	>=15,0
Variation des Arriérés intérieurs*	-0,3	0,2	-4,8	6,0	-2,0	-4,4		<=0,0
Variation des Arriérés extérieurs*	-9,5	-7,6	0,0	27,7	15,8	-3,0		<=0,0
MALI								
Salaires et traitements**	43,1	36,5	28,9	28,9	27,4	27,6	28,1	<=40,0
Dépenses en capital sur financ.intérieur	13,3	14,1	14,1	16,3	20,2	21,2	21,2	>=20,0
Solde primaire de base	16,5	31,6	40,1	25,7	24,3	21,8	21,4	>=15,0
Variation des Arriérés intérieurs*	-9,9	-14,0	-19,0	-8,4	-10,0	-9,3	0,0	<=0,0
Variation des Arriérés extérieurs*	-19,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	<=0,0
NIGER								
Salaires et traitements**	101,7	80,0	48,8	56,6	50,4	52,5	41,7	<=40,0
Dépenses en capital sur financ.intérieur	5,6	3,9	5,3	7,3	9,1	17,1	19,3	>=20,0
Solde primaire de base	-97,6	-29,1	-0,1	-19,9	-16,3	-27,3	-26,1	>=15,0
Variation des Arriérés intérieurs*	6,0	-12,4	-18,0	-13,8	-15,6	20,2	-17,2	<=0,0
Variation des Arriérés extérieurs*	-66,6	29,0	-18,5	1,9	2,0	24,9	0,0	<=0,0
SÉNÉGAL								
Salaires et traitements**	55,6	47,7	44,0	40,0	37,0	33,9	34,9	<=40,0
Dépenses en capital sur financ.intérieur	9,8	10,8	11,3	14,3	17,9	21,1	21,9	>=20,0
Solde primaire de base	10,5	23,7	26,0	28,8	24,2	19,3	18,1	>=15,0
Variation des Arriérés intérieurs*	-32,1	-14,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	<=0,0
Variation des Arriérés extérieurs*	-128,7	-45,5	0,0	2,7	-2,7	0,0	0,0	<=0,0
TOGO								
Salaires et traitements**	95,0	63,8	56,5	50,3	51,2	52,2	47,9	=40,0
Dépenses en capital sur financ.intérieur	5,5	7,6	4,5	2,9	6,3	1,8	2,9	>=20,0
Solde primaire de base	-98,4	-17,3	-11,6	6,2	-9,6	-0,3	13,2	>=15,0
Variation des Arriérés intérieurs*	-5,8	-9,1	1,9	-15,7	-0,1	18,4	-3,0	<=0,0
Variation des Arriérés extérieurs*	16,7	-65,9	-3,4	-13,2	5,4	33,2	-57,4	<=0,0
UEMOA								
Salaires et traitements**	53,8	39,7	39,9	38,4	37,3	37,0	37,2**	<=40,0
Dépenses en capital sur financ.intérieur	11,4	12,7	12,9	17,6	21,4	17,5	17,6	>=20,0
Solde primaire de base	6,8	18,9	25,9	21,6	19,3	15,5	18,9	>=15,0
Variation des Arriérés intérieurs*	-157,2	-162,1	-168,3	-109,5	-55,1	142,5	-45,3	<=0,0
Variation des Arriérés extérieurs*	-568,9	-14,0	-5,6	132,3	-79,5	106,3	-67,9	<=0,0

* en milliards de FCFA

** Pour 2000, cette norme est fixée à 35 %

Source : CNPE

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

COMITE NATIONAL DE
DE POLITIQUE ECONOMIQUE
(C.N.P.E)

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI

RAPPORT D'EXECUTION
DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE
POUR L'ANNEE 1999 ET 1^{er} TRIMESTRE 2000

Août 2000

Introduction

Le rapport annuel d'exécution de la surveillance multilatérale des politiques macro-économiques dans les pays de l'UEMOA pour l'année 1999 et le 1^{er} trimestre 2000, évalue les performances économiques réalisées et le respect des objectifs définis, adapte éventuellement la politique économique de l'année aux exigences de la conjoncture, et évoque les orientations de politique économique pour l'année 2001.

Le présent rapport s'articule ainsi autour des points suivants :

- l'environnement international ;
- la situation économique et financière de l'UNION ;
- les critères de convergence de la surveillance multilatérale ;
- les recommandations de politique économique pour 2001 ;
- les conclusions.

I. Environnement international

L'environnement international a été marqué en 1999 par un niveau de croissance de 3 % de l'économie mondiale contre 2 % enregistré en 1998. Cette accélération de la croissance mondiale est portée essentiellement par la bonne tenue de la conjoncture Américaine, les indices annonciateurs de la reprise en Asie, notamment au Japon et dans les pays émergeants (excepté en Indonésie) ainsi que le dynamisme des secteurs non exposés à la crise en Europe.

Cette évolution masque cependant les difficultés des économies en développement dont les prix des principaux produits d'exportations sont orientés à la baisse. La surabondance de l'offre et la compétitivité des produits des économies émergeants a modéré la hausse des prix et induit des effets moins bénéfiques sur les finances publiques et la croissance dans les Etats membres de l'UEMOA.

Concernant l'inflation, à l'échelle mondiale, la stabilité des prix a été renforcée par l'intensification de la concurrence des pays asiatiques et la faiblesse des prix des produits de base. Globalement, l'inflation a baissé en 1999.

Ainsi, dans la zone euro, la baisse de l'inflation s'est poursuivie en 1999. La moyenne des taux d'inflation des trois pays les plus performants était en avril de 0,5 %.

Aux Etats-Unis et au Japon, une relative stabilité des prix a été observée.

Dans les pays en développement, une maîtrise générale des prix a été observée. Ainsi dans les pays asiatiques, à fin juin 1999, l'inflation a baissé notamment en Corée du sud de 0,6 % et en Chine de 3,2 % en relation avec la stagnation de la consommation des ménages.

Dans les pays d'Amérique du sud et plus spécifiquement au Brésil, la hausse des prix a été contenue en dépit de la dépréciation de 30 % du réal entre janvier et mars 1999.

II. Situation économique et financière de l'Union

II.1 Production

L'activité économique de l'Union a enregistré un taux de croissance de 3,5 % en 1999 contre 4,9 % en 1998, indiquant une décélération de la croissance pour la deuxième année consécutive. Cette évolution défavorable résulte de l'impact de plusieurs facteurs dont la baisse de la production de rente ainsi que l'effondrement des cours mondiaux des principaux produits de base, exportés. la baisse des investissements et la crise énergétique observées pendant certaines périodes de l'année dans quelques Etats membres (Guinée Bissau, Sénégal, Mali et Bénin).

Par pays, le taux de croissance en 1999 se présente comme suit: Bénin (5 %), Burkina (5,8 %), Côte d'Ivoire (1,5 %) Guinée Bissau (6,9 %), Mali (5,3 %), Niger (3,5 %), Sénégal (5,1 %) et Togo (3,2 %).

Le secteur primaire a enregistré un taux de croissance de 1,8 % en 1999 contre 4 % en 1998. Cette décélération résulte de la baisse de la production agricole d'exportation atténuée par les bonnes performances enregistrées au niveau de la production vivrière, suite à une pluviométrie satisfaisante. S'agissant particulièrement des cultures de rente, le café et le coton ont enregistré, par rapport à 1998, une baisse de leur production respectivement de 53,7 % et 4,1 %.

Le secteur secondaire a également, enregistré une baisse dans son rythme de progression qui est passé de 7,4 % en 1998 à 4,5 % en 1999. Concernant l'activité industrielle, les données disponibles indiquent à la fois des évolutions contrastées d'un pays à l'autre et d'une branche à l'autre. Elle a été soutenue au Bénin, au Sénégal et au Togo. En revanche, les performances sont mitigées dans les autres Etats membres.

Par rapport à l'année 1998, l'activité minière a été marquée en 1999, par une hausse de la production d'or, de diamant et de gaz naturel. La production d'or au Burkina a baissé de 36% alors qu'au Mali et en Côte d'Ivoire, elle a augmenté respectivement de 12% et de 48,7%. S'agissant du diamant et du gaz naturel pour lesquels la Côte d'Ivoire est le seul pays producteur de l'Union, leur production a augmenté, respectivement, de 49,4 % et de 18,5 % en 1999. Quant aux autres produits miniers, tels que le pétrole, les phosphates et l'uranium, leur production s'est inscrit en net recul. Quant à la production de phosphate, l'augmentation de 10,4 % observée au Sénégal n'a pu compenser la baisse de 23,9% enregistrée au Togo, entraînant une baisse de la production totale de l'Union d'environ 9,3%.

En ce qui concerne l'extraction de pétrole, la Côte d'Ivoire demeure le seul pays producteur de l'union après la cessation des activités du Projet Pétrolier Sème, au Bénin, intervenue en Décembre 1998. La production de pétrole accuse une chute continue depuis 1997. Sur une base annuelle, elle a été estimée à 3.546.500 barils en 1999 contre 3.805.700 barils en 1998, indiquant un repli de 6,8 %. Enfin, la production d'uranium , assurée uniquement par le Niger, a connu une baisse de 16,2 % en 1999.

Le secteur tertiaire a progressé de 4,1 % en 1999 contre 4,5 % en 1998, se situant en dessous de la croissance moyenne des cinq dernières années. Cette évolution a été, essentiellement, impulsée par la branche "commerce" qui a enregistré une croissance de 5,3 % contre 2,9 % l'année précédente.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à l'évolution du taux de croissance de l'Union ont été, respectivement, de 0,6 point, 0,9 point et 2 points en 1999. Sur la base de l'évolution du PIB en volume au cours des quatre dernières années, il est noté une tendance à la prépondérance du secteur tertiaire suivi du secteur secondaire en termes de contribution au taux de croissance économique.

Du côté de la demande, la croissance a été portée par la consommation finale et les échanges extérieurs avec des contributions respectives de 1,7 point et de 3,7 points contre une contribution de -1,9 point pour les investissements. La contribution des investissements est liée à leur diminution d'environ 11,4 % du fait de la faiblesse de l'épargne intérieure et des difficultés rencontrées dans la mobilisation des ressources extérieures.

Pour l'année 2000, la croissance économique dans l'Union se stabilisera par rapport à 1999 en se situant à 3,4 %. Du point de vue de l'offre, les secteurs primaire, secondaire et tertiaire participeraient, tous, à la réalisation de cette performance, avec des contributions respectives au taux de croissance de 2 points, 0,6 point et 0,8 point.

Sous l'angle de la demande, la croissance serait impulsée par l'ensemble des composantes de la demande intérieure ainsi que par les échanges extérieurs. La consommation finale totale progresserait avec un taux de croissance de 2,9 % contre 2,1 % en 1999. La composante privée dont la part dans la consommation totale en volume serait de 87,2 % augmenterait de 4,1 %, par rapport à 1999, contre une baisse de 4,7 % pour la composante publique qui subirait l'impact d'un resserrement de la discipline budgétaire.

Les investissements en volume connaîtront un redressement de leur rythme de progression qui passerait de -11,4 % en 1999 à 2,3 % en 2000. Cette évolution favorable serait imputable à la FBCF privé qui croîtrait de 5,6 % alors que la FBCF publique baisserait d'environ 1,6 %.

Sous l'effet d'une progression plus rapide des exportations en volume (4,2 %) par rapport à celle des importations (2,3 %), l'excédent du solde commercial améliorerait de 15,1 % en 2000, marquant néanmoins une décélération comparativement à l'année précédente.

Le taux d'épargne intérieure brute baisserait de 1/2 point de pourcentage pour se situer à 17,2 %, sous l'effet d'une progression de la consommation plus rapide que celle du PIB. Pour cette même année, le taux d'investissement augmenterait d'un point pour s'établir à 20,2 %, indiquant la nécessité d'un recours accru aux sources extérieures de financement.

En tenant compte des dernières révisions à la baisse des taux de croissance du PIB, intervenues au Mali et au Sénégal, l'activité économique de l'union progresserait finalement de 3,2 % en 2000.

II.2 Prix et inflation

Le taux d'inflation annuel moyen pour l'ensemble de l'union, calculé sur la base de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC), s'est établi à 0,2 % en 1999 contre 3,6% en 1998. Il s'est situé à un niveau largement inférieur à la norme communautaire de 3 % maximum, retenue dans le cadre de la surveillance multilatérale. Cette évolution favorable de l'inflation est surtout liée à une baisse importante des prix des produits alimentaires, consécutives aux bonnes récoltes de la campagne vivrière 1998-1999. En effet, le type de consommation "produits alimentaires, boissons et tabacs" a enregistré une baisse des prix de 3,1 %, alors que les autres types de consommation ont connu des hausses. Ainsi, avec une pondération de près de 37,9 %, la contribution au taux d'inflation de l'Union du type de consommation "produits alimentaires, boissons et tabacs" a été de -1,3 point.

Hors alimentation, la hausse des prix a été plus forte en se situant à 2,3 % contre 2,2 % l'année précédente. La hausse sensible des prix du pétrole combinée à la forte appréciation du dollar au cours de l'année 1999, s'est répercutee sur l'évolution de certaines fonctions qui utilisent les produits pétroliers comme intrant, notamment, les types de consommation «Transports», «Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles». Celles-ci ont enregistré des hausses respectives de 2,3 % et de 3 %. D'autres types de consommation ont également connu des augmentations sensibles. Il s'agit des types de consommation «Hôtels, cafés, restaurant», «Enseignement» et «Santé» avec des taux d'inflation moyens respectifs de 3,7 %, 2,5 % et de 2,4 %.

Par pays, le taux d'inflation annuel moyen en 1999, se présente comme suit: Bénin (0,3%), Burkina (-1,1 %), Côte d'Ivoire (0,8 %), Mali (-1,1 %) Niger (-2,3 %), Sénégal (0,8%) et Togo (0 %). Il est ainsi observé une convergence des taux d'inflation annuels moyens des différents Etats membres vers des niveaux faibles. L'écart type des taux d'inflation annuels moyens observés dans les Etats membres est ainsi passé de 1,8 en 1998 à 1,2 en 1999.

Pour la Guinée Bissau¹ qui n'utilise pas encore l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de l'UEMOA, son taux d'inflation annuel moyen a été estimé à -2,1 % en 1999 .

La faiblesse de l'inflation jointe à la dépréciation sur les marchés de change de l'euro, monnaie de rattachement du franc CFA par une parité fixe, a ainsi contribué à l'amélioration de la compétitivité de l'union prise globalement .

En glissement annuel, l'inflation de l'Union au premier trimestre de l'année 2000 a été de 1 %, soit au même niveau que pour la même période de l'année précédente. La hausse modérée des prix des produits alimentaires suite aux très bonnes récoltes de ces dernières années, a été à l'origine de cette performance. Ainsi, la contribution de ce type de consommation à l'inflation au premier trimestre 2000 a été de -0,8 point contre -0,1 point pour l'inflation de la même période de l'année 1999. Les types de consommation «Transports» et «Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles» avec des contributions respectives de 1 point et de 0,4 point ont joué un rôle déterminant dans l'évolution du niveau général des prix à la hausse, traduisant l'impact de l'augmentation des prix des produits pétroliers.

III.3 Finances publiques et dette publique

En 1999, l'exécution des opérations financières s'est déroulée dans un contexte de ralentissement de l'activité économique . Elle a été marquée par l'apparition de moins-values de recettes budgétaires, une faible mobilisation des ressources extérieures et un faible ajustement des dépenses publiques au niveau des recettes budgétaires . Il en est résulté une dégradation des principaux soldes budgétaires, une accumulation d'arriérés de paiement intérieurs et extérieurs et, un recours soutenu aux financements exceptionnels .

Les recettes budgétaires totales hors dons se sont établies à 2 744,7 milliards en 1999 contre 2 755,5 milliards en 1998, soit une baisse de 0,4 %. Il s'agit du premier retournement de tendance depuis la dévaluation du franc CFA intervenue en janvier 1994. Elles ont représenté 16,6 % du PIB nominal contre 17,5 % l'année précédente. Cette contre-performance est imputable à une forte baisse des recettes non fiscales qui n'a pas été compensée intégralement par la progression modérée des recettes fiscales.

Les recettes fiscales ont progressé de 4,4 % pour se situer à 2.499,7 milliards en 1999 . Par rapport à 1998, la pression fiscale est demeurée stable en s'établissant à 15,1% du PIB nominal . Par pays, la pression fiscale en 1999 se présente comme suit: Bénin (13,8 %), Burkina (12,6 %), Côte d'Ivoire (16,8 %), Guinée Bissau (7,8 %), Mali (14,3 %) Niger (9,3%), Sénégal (16,6 %) et Togo (12,8 %) .Sur la période sous revue, l'évolution de cet indicateur dans chaque pays est relativement stable . Cette situation reflète les difficultés rencontrées par les Etats membres pour sécuriser et mobiliser d'avantage les recettes fiscales dans un contexte caractérisé par la mise en œuvre progressive du schéma d'harmonisation tarifaire de l'UEMOA .

Quant aux recettes non fiscales, elles ont enregistré une baisse de 33,8% en s'établissant à 228,2 milliards . Cette évolution défavorable est imputable à la diminution des excédents de stabilisation.

En 1999, les dons ont été de 414,1 milliards, marquant un redressement sensible avec un taux de croissance de 6,1 % contre -4,3 % en 1998 .Cependant, au cours de ces deux années, le ratio dons rapportés au PIB s'est stabilisé au tour de 2,5 % .

S'agissant des dépenses totales de l'Union, elles ont augmenté de 4,7 % en 1999 pour s'établir à 3.563,7 milliards en 1999, soit environ 21,6 % du PIB, par rapport à 1998, le niveau de ce ratio est ainsi demeuré stable .

Les dépenses courantes primaires, sous l'effet d'un faible ajustement ont augmenté plus vite que les dépenses totales et les recettes totales hors dons . En effet, elles ont progressé de 7,9 % pour se fixer à 1.927,7 milliards, soit 11,7 % du PIB nominal . Ce résultat indique une interruption de la baisse continue du ratio des dépenses courantes primaires rapportées au PIB nominal, observée depuis 1994 . Le retournement de tendance est lié à un dérapage au niveau des postes "autres dépenses courantes" et "transferts et subventions" qui ont augmenté respectivement de 13,9 % et de 8,5 % .

En revanche, les actions visant à maîtriser l'évolution de la masse salariale ont été poursuivies avec pour résultat une progression modérée d'environ 3,5 %. La masse salariale a été de 919,3 milliards et a représenté 5,6 % du PIB nominal. En vue de donner un caractère structurel aux efforts de maîtrise de la masse salariale, les actions envisagées par les autorités

nationales s'orientent de plus en plus vers des mesures fondées sur une réforme pertinente de la fonction publique. Dans certains Etats, les textes législatifs ayant trait à cette réforme ont déjà été adoptés tandis que dans d'autres, la réflexion est suffisamment avancée. Ces derniers devraient prendre toutes les dispositions appropriées en vue d'assurer l'aboutissement de la réforme dans les meilleurs délais.

Quand au dépenses en capital elles ont enregistré un taux de croissance de 0,4% en 1999 en s'établissant à 1.169,8 milliards soit 7,1 % du PIB contre 7,4 % en 1998 . Cette évolution est la résultante d'une baisse des dépenses en capital financées sur ressources internes de l'ordre de 14,1 %, compensées entièrement par une progression des dépenses en capital financées sur ressources extérieures de 11,7 % . La baisse des dépenses en capital financé sur ressources internes trouve son origine dans la faiblesse de l'épargne budgétaire consécutive à la situation particulièrement difficile des finances publiques .

Ainsi, le déficit du solde budgétaire global hors dons s'est détérioré en passant de 4,1% du PIB en 1998 à 5 % en 1999 . Epousant le même profil d'évolution, le déficit du solde budgétaire global rapporté au PIB s'est également dégradé en se situant à 2,5 % contre 1,6 % en 1998.

Pour l'année 2000, l'évolution de la situation des finances publiques présenterait des résultats mitigés . Le ratio du solde global hors dons rapporté au PIB se dégraderait en passant de -5 % en 1999 à -5,2 % en 2000 alors que celui relatif au solde global rapporté au PIB s'améliorerait très légèrement en passant de -2,5 % à -2,4 % en liaison avec l'augmentation des dons .

Les recettes totales hors dons augmenteraient de 6,9 % pour se situer à 2.934,4 milliards, 17 % du PIB . Cette évolution proviendrait à la fois des recettes fiscales et des recettes non fiscales qui augmenteraient respectivement de 6,6 % et de 7,6 % .

S'agissant particulièrement des recettes fiscales, elles s'établiraient à 2 653,9 milliards, soit 15,3 % du PIB, indiquant une très grande stabilité dans l'évolution de cet indicateur au cours des quatre dernières années. Par pays, le taux de pression fiscale se présenterait comme suit en 2000 : Bénin (14,6 %), Burkina (12 %), Côte D'Ivoire (17,8 %), Guinée-Bissau (7,9%), Mali (14,4 %), Niger (10,5 %), Sénégal (15,5 %) et Togo (12,7 %). Quant aux recettes non fiscales, elles progresseraient de 7,6 % pour se situer à 245,6 milliards.

Les dons enregistreraient également une progression de 17,8 % en 2000 pour s'établir à 487,6 milliards , soit 2,8 % du PIB

En ce qui concerne les dépenses totales, elles augmenteraient de 6,6% pour se situer à 3799,6 milliards soit 22 % du PIB L'évolution des dépenses totales serait marquer par une progression sensible de la masse salariale, du poste << transferts et subventions >>, des dépenses en capital qui connaîtraient des taux de croissance respectifs de 6,4 %, 6 % et 15,4% En revanche le poste << Autres dépenses courantes >> se contracterait fortement d'environ 10,3 %.

S'agissant de la dette publique extérieure, elle est ressortie à 16 394,6 milliards à fin 1999, soit 99,4 % du PIB nominal, contre 16 111,5 milliards à fin 1998, soit 102,3 % du PIB. Le niveau de cette dette est jugé insoutenable dans les Etats membres de l'Union d'autant plus qu'il pèse lourdement sur les finances publiques et entrave la mise en œuvre effective des

stratégies de stimulation de la croissance économique et de réduction de la pauvreté. Il convient, toutefois, de noter que les importants efforts d'ajustement poursuivis par les Etats membres de l'Union au cours des dernières années et leur détermination à maintenir des relations harmonieuses avec les institutions financières internationales, leur ont permis de bénéficier des différents mécanismes d'allègement de la dette. Ainsi le Burkina, la Côte d'Ivoire et le Mali ont été admis à bénéficier de l'Initiative pour la réduction de la dette (l'initiative PPTE). Avec l'assouplissement des critères d'éligibilité à cette Initiative, intervenu en septembre 1999, tous les pays de l'UEMOA pourraient bénéficier d'un allègement de la dette extérieure au titre de ce mécanisme, à moyen terme, sous réserve de conduire, de manière satisfaisante, des programmes de réformes économiques, financières et structurelles, appuyés par la communauté financière internationale. Il convient de noter, cependant, que la situation est préoccupante du fait que quatre des Etats membres de l'Union ne seraient pas encore parvenus à arrêter des programmes appuyés par les institutions de Bretton Woods. Le bénéfice de ce mécanisme d'allègement de la dette extérieure pourrait être considérablement retardé.

Quant à la dette intérieure , les efforts se poursuivent en vue de mieux cerner son encours et de formuler des stratégies visant à maîtriser son évolution . En effet , le problème de la dette intérieure commence à devenir un réel sujet de préoccupation à l'instar de la dette extérieure

II.4 Commerce extérieur et balance des paiements.

Sur la base des données disponibles, les paiements extérieurs des Etats membres de l'UEMOA dégagent un excédent de 54,4 milliards en 1999, contre un déficit de 72,5 milliards un an plus tôt. Cette évolution résulte principalement d'une amélioration du solde des transactions courantes et des transferts en capital. L'excédent du solde des opérations financières s'est réduit d'une année à l'autre de 153,4 milliards à 83 milliards, en liaison avec le repli des investissements directs et surtout les difficultés rencontrées par les Etats membres dans la mobilisation des concours extérieurs.

Le redressement du solde des transactions courantes est imputable à l'amélioration de la balance commerciale. En effet, l'excédent du solde commercial s'est renforcé de 29,7 % en se situant à 652 milliards, en liaison avec la progression de 3,5 % des exportations, conjuguée à une quasi-stabilité des importations. La baisse du prix moyen à l'exportation a été compensée par l'accroissement des volumes. Le solde déficitaire des services est ressorti à 937,3 milliards et celui des revenus à 548,9 milliards, tous deux également en quasi-stabilité par rapport à leur niveau de l'exercice précédent. Toutefois, les intérêts de la dette se sont accrus en passant de 385,3 milliards à 406,6 milliards, au cours de la période sous revue.

Pour sa part, l'excédent des transferts courants sans contrepartie s'est inscrit en recul de 62,4 milliards par rapport à l'année 1998, en ressortant à 140,1 milliards, en raison du repli des transferts officiels de 324 milliards à 254,3 milliards. Le recul des transferts officiels, entamé depuis 1995, est en partie lié à la diminution des aides budgétaires, consécutive au redressement progressif de la situation des finances publiques. Cette baisse a été partiellement compensée par la réduction des sorties nettes au titre des transferts privés de 121,4 milliards à 114 milliards. Le déficit courant hors transferts officiels s'est situé à 5,7 % du PIB, contre 6,9 % l'exercice précédent.

Quant à l'excédent des transferts en capital, il s'est amélioré de 10,1 % en s'établissant à 354,1 milliards. En revanche, le surplus des transactions au titre des opérations financières chute de 45,9 %, avec un montant de 83 milliards, en liaison avec les investissements directs, qui enregistrent des baisses consécutives de 25,7 % et de 5,7% respectivement en 1998 et 1999 et les autres investissements (tirages, amortissements publics et crédits commerciaux), dont le déficit s'est dégradé, au cours de la période sous revue, en passant de 175,4 milliards à 318,6 milliards. Cette situation est liée au fait que la plupart des Etats n'ont pas pu conclure d'accord avec les institutions de Bretton Woods et éprouvent par conséquent des difficultés dans la mobilisation des concours extérieurs. Ceci a conduit certains Etats à recourir à des financements exceptionnels pour équilibrer leurs paiements extérieurs.

Ainsi, le financement exceptionnel est ressorti à 334,1 milliards en 1999, dont 81,9 milliards d'accumulation nette d'arriérés de paiement et 250,9 milliards de rééchelonnements.

Au total, il apparaît que le profil des paiements extérieurs des Etats membres de l'Union au cours de ces dernières années a été marqué par une amélioration du ratio déficit du compte courant hors transferts officiels rapporté au PIB. Toutefois, cette évolution est liée aussi bien à la stabilisation, voire à la baisse des importations, qu'à l'augmentation significative des exportations. La relative maîtrise des importations est elle-même imputable en partie à la faiblesse des concours extérieurs. Les difficultés rencontrées dans la mobilisation des concours extérieurs, induites par l'absence d'accord avec les institutions de Bretton Woods, sont reflétées notamment dans le profil peu favorable des transferts publics sans contrepartie et des tirages publics sur l'extérieur. Ainsi, l'équilibre des paiements extérieurs repose encore pour une grande part sur l'accumulation d'arriérés.

II.5 Situation monétaire

Les **avoirs extérieurs nets** des Institutions monétaires se sont fixés à 1140,7 milliards à fin décembre 1999, en amélioration de 151,7 milliards par rapport au niveau de 989 milliards enregistré un an plus tôt, et en excès de 64,6 milliards au regard des prévisions révisées d'avoirs extérieurs retenues dans le cadre de la programmation monétaire.

Cette consolidation de la position extérieure s'explique par le ralentissement des sorties brutes de capitaux, reflété par l'évolution des transferts via la BCEAO, qui se sont fixés à 1533,4 milliards contre 1742,7 milliards en 1998.

Cette évolution de la position extérieure nette des Institutions monétaires a concerné aussi bien l'Institut d'émission que les banques.

Les avoirs extérieurs nets de l'Institut d'émission qui étaient de 900,9 milliards en 1998 ont progressé de 142,2 milliards pour se situer à 1043,1 milliards en décembre 1999.

Les réserves de change de l'Institut d'émission se sont chiffrées à 2111,8 milliards à fin décembre 1999, en hausse de 8,6 % par rapport à 1998. Dans le même temps, les engagements monétaires à vue n'ont augmenté que de 2,1 %. Le taux de couverture de l'émission monétaire s'est en conséquence relevé de 98,2 % à 104,8 %.

S'agissant des banques, leurs avoirs extérieurs nets se sont également inscrits en hausse en passant de 88,1 milliards en 1998 à 97,6 milliards en 1999.

L'encours du **crédit intérieur** est ressorti à 3 626,1 milliards, en hausse de 85,1 milliards, soit 2,4 %, par rapport à fin juin 1999, sous l'effet d'une détérioration de 94,3 milliards de la position nette débitrice des gouvernements et d'un recul de 9,2 milliards des crédits à l'économie.

L'accroissement des créances nettes du système bancaire sur les Etats résulte principalement de la réduction de 80,8 milliards des dépôts publics et d'une l'augmentation de 9,7 milliards des banques et de la Banque Centrale. En particulier, les avances statutaires de la Banque Centrale se sont accrues de 15,7 milliards, soit 4,4 %, reflétant ainsi la persistance de tensions sur les trésoreries publiques dans certains Etats.

L'encours des crédits à l'économie s'est replié de 0,3 % pour se fixer à 2 447,7 milliards. Cette évolution résulte du dégonflement de 132,8 milliards des crédits de campagne et d'une hausse de 123,6 milliards des crédits ordinaires. Cette évolution s'explique essentiellement par les remboursements effectués en fin d'année par les organismes de commercialisation agricole. Elle est également induite par le retard noté dans le financement de la campagne, en raison des exigences de remboursement de crédits antérieurs non dénoués, formulées par les banques, avant toute intervention dans la nouvelle campagne.

Quant aux nouvelles consommations de crédits ordinaires, elles s'expliquent par l'augmentation de 127,5 milliards des crédits à court terme et la baisse de 3,9 milliards des concours à moyen et long terme.

Au regard du repère de 2.546,5 milliards arrêté pour fin décembre 1999 dans le cadre de la programmation monétaire, l'encours des crédits à l'économie est en retrait de 98,8 milliards, soit 4,3 %. Des dépassements sont toutefois enregistrés dans certains pays, notamment au Bénin (19,7 milliards ou 13,9 %), au Burkina (3,2 milliards ou 0,2 %), au Mali (13 milliards ou 4,7 %) et au Sénégal (10,9 milliards ou 2,3 %).

Reflétant l'évolution de ses contreparties, la **masse monétaire** s'est établie à 3.987,7 milliards à fin décembre 1999, soit une hausse annuelle de 5,6 %. Cette évolution résulte d'une progression de 4,1 % de la circulation fiduciaire pour se situer à 1 358,9 milliards à fin décembre 1999. Son impact a été accentué par l'augmentation de 6,3 % des dépôts en banque, qui se sont chiffrés à 2.628,8 milliards à fin décembre 1999 contre 2 472,8 milliards un an plus tôt.

Ainsi, la situation monétaire des Etats de l'UMOA a été globalement satisfaisante au cours de l'année 1999. Les réserves officielles de change se sont accrues de 126,7 milliards par rapport à l'année précédente.

III. Critères de Convergence de la Surveillance Multilatérale

La directive n° 01/98/CM du 03 juillet 1998 relative à la surveillance multilatérale des politiques macro-économiques au sein des Etats de l'UEMOA pour l'année 1999 a défini les critères de convergences ainsi que leur valeur de référence pour la dite année. La situation difficile des finances publiques des Etats membres observée en 1999, a influé sur l'état de réalisation des indicateurs de convergence qui, pour l'ensemble de l'Union, s'est caractérisée par une nette détérioration des performances.

Ainsi, l'état de réalisation des critères de convergence se présente comme suit :

- Le **ratio masse salariale sur recettes fiscales** s'est situé à 37 % en 1999 contre 37,3% en 1998 pour une norme communautaire maximale de 40 %, indiquant une progression plus rapide des recettes fiscales par rapport à celle de la masse salariale. Dans l'ensemble de l'Union, l'évolution de la masse salariale a été maîtrisée.

Par pays, cette situation est la suivante : le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Sénégal se sont situés à l'intérieur de la norme communautaire maximale de 40 % avec des ratios respectifs de 33 %, 37 %, 27,6 % et de 33,9 %. Par rapport à 1998, les résultats obtenus par le Bénin et le Sénégal sont en nette amélioration. En revanche, le Burkina, le Niger et le Togo qui ne respectent pas la norme ont enregistré une dégradation de leurs performances avec des ratios respectifs de 41,7 %, 52,5 % et de 52,2 %. Quant à la Guinée Bissau le niveau du ratio s'est situé à 66,3 %.

Les prévisions sont fixées à 37,2 % pour une norme communautaire fixée à 35 % pour 2000.

- Le **ratio dépenses d'investissements financées sur ressources internes rapportées aux recettes fiscales** s'est établi à 17,5 % contre 21,4 % un an plus tôt pour une norme communautaire minimale de 20 %. Cette évolution défavorable est le résultat d'un arbitrage dans l'allocation des ressources disponibles au détriment des dépenses d'investissement, dans un contexte marqué par des difficultés de trésorerie.

En 1999, seuls le Burkina Faso, la Guinée Bissau, le Mali et le Sénégal ont pu respecter la norme communautaire minimale de 20 %. Les ratios ont été respectivement de 20,8 %, 43,3%, 21,2 % et 21,1 %. Bien que ne respectant pas la norme communautaire minimale, le Bénin et le Niger ont amélioré leurs performances avec des ratios respectifs de 11,4 % et de 17,1 %. La Côte d'Ivoire et le Togo ont, en revanche, enregistré un repli de leurs performances avec des ratios respectifs de 17,6 % et de 1,8 %.

Pour 2000, ce ratio resterait au même niveau de 1999 (17,6 %) pour une norme de 20 %.

- Le **ratio solde primaire de base sur recettes fiscales** s'est dégradé en passant de 19,3 % en 1998 à 15,5 % en 1999 pour une norme communautaire minimale de 15 %.

Quatre Etats membres n'ont pas respecté ce ratio en 1999. Il s'agit du Burkina, du Niger, du Togo et de la Guinée Bissau avec des ratios respectifs de 3,6 %, -27,3 %, -0,3 % et de -10,6 % pour une norme communautaire minimale de 15 %.

Le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Mali, et le Sénégal se sont situés au-dessus de la norme communautaire minimale avec des ratios respectifs de 33 %, 17,2 %, 21,8 % et 19,3 %.

Ce ratio va connaître une amélioration en 2000, il serait de 18,9% contre 15,5 % en 1999.

- La **variation des arriérés de paiement intérieurs** a été marquée également par une accumulation d'arriérés de 142,5 milliards en 1999, contre une réduction de 55,1 milliards en 1998. La norme communautaire n'a pas été respectée.

Cinq Etats membres ont respecté la norme communautaire d'une variation des arriérés intérieurs nulle ou négative. Il s'agit du Bénin, du Burkina, du Mali, du Sénégal et de la Guinée Bissau dont les arriérés ont enregistré des variations respectives de -11,3 milliards, -8,3 milliards, -9,3 milliards, 0 milliard et de -2 milliards. Il faut noter que le Sénégal ne détient pas d'arriérés intérieurs depuis 1996.

En revanche, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Togo ont accumulé des arriérés intérieurs pour des montants respectifs de 132,8 milliards, 20,2 milliards et de 18,4 milliards.

La norme communautaire serait respectée pour ce ratio (-45,3%) durant l'année 2000.

- La **variation des arriérés de paiement extérieurs** s'est traduite par une accumulation d'arriérés de 106,3 milliards contre une réduction de 79,5 milliards en 1998, contrairement à la norme communautaire d'une variation nulle ou négative.

Pour le Bénin, le Burkina, le Mali et le Sénégal, la variation des arriérés extérieurs a été nulle, ces Etats ne détenant plus de stock d'arriérés extérieurs.

En revanche, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Togo et la Guinée Bissau ont accumulé des arriérés extérieurs pour des montants respectifs de 32,4 milliards, 24,9 milliards, 33,2 milliards et de 15,8 milliards.

De même comme pour la variation des arriérés intérieurs, celle-ci serait aussi dans la norme au cours de l'année 2000 (-67,9%).

- Le **taux d'inflation annuel moyen** de l'Union s'est situé à 0,2 % en 1999 contre 3,6 % en 1998, pour un objectif communautaire de 3 % maximum.

En 1999, tous les Etats membres de l'Union ont respecté la norme communautaire d'un taux d'inflation annuel moyen de 3 % maximum. Par Etat membre, le taux d'inflation annuel moyen se présente comme suit : Bénin (0,3 %), Burkina (-1,1 %), Côte d'Ivoire (0,8 %), Guinée Bissau (-2,1 %), Mali (-1,1 %), Niger (-2,3 %), Sénégal (0,8 %) et Togo (0 %).

Tableau récapitulatif de l'état de réalisation des critères de convergence en 1999

Critères de convergence		PAYS								UNION
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	
1. Ratio Masse salariale sur recettes fiscales <= à 40 %	33	41,7	37	-	66,3	27,6	52,5	33,9	52,2	37
2. Ratio dépenses d'investissements financés sur ressources internes sur recettes fiscales >= à 20 %	11,4	20,8	17,6		43,3	21,2	17,1	21,1	1,8	17,5
3. Ratio solde primaire de base sur recettes fiscales > à 15 %	33	3,6	17,2	-10,6	21,8	-27,3	19,3	-0,3		15,5
4. Variation des arriérés de paiement intérieurs nulle ou négative	-11,3	-8,3	132,8	-2	-9,3	20,2	0		18,4	142,5
5. Variation des arriérés de paiement extérieurs nulle ou négative	0	0	32,4	+15,8	0	24,9	0	33,2		106,3
6. Taux d'inflation annuel moyen de 3 % maximum	0,3	-1,1	0,8	-2,1	-1,1	-2,3	0,8	0		0,2
Nombre de critères respectés par pays	5	4	3	3	6	1	6	1		3

IV. Recommandations de politique économique en 2001

Dans l'ensemble, la situation économique et financière de l'Union a été marquée en 1999 par un ralentissement de l'activité économique, une détérioration de la situation des finances publiques et des performances en matière de réalisation des critères de convergence. La persistance du poids de la dette sur les finances publiques et les difficultés rencontrées par bon nombre d'Etats membres de l'Union pour arrêter un programme appuyé par la communauté financière internationale, la précarité du climat socio-politique qui a prévalu dans certains Etats membres n'ont, sans doute, pas favorisé la consolidation des acquis antérieurs. Les perspectives pour l'année 2000 ne se présentent guère sous de meilleurs auspices, étant donné l'absence d'une évolution notable des indicateurs macroéconomiques fondamentaux dans le sens de l'amélioration. Dans ce contexte, les actions prioritaires pour l'année 2001 devraient être centrées sur :

- le renforcement de la discipline budgétaire tant au niveau de la mobilisation de recettes budgétaires qu'au niveau de la maîtrise de l'évolution des dépenses courantes, à travers un respect strict des procédures budgétaires dans l'exécution des opérations financières de l'Etat.
- le renforcement de la maîtrise des dépenses courantes en poursuivant les efforts portant sur le contrôle de l'évolution de la masse salariale par l'accélération de la réforme de la fonction publique et sa mise en œuvre effective dans les Etats où cette action ne serait pas

- encore réalisée. Des possibilités d'économies devraient être recherchées rapidement au niveau des dépenses de biens et services ainsi que sur le poste "Transferts et subventions".
- l'accroissement de l'épargne budgétaire afin d'une part, d'améliorer de manière significative le critère de convergence relatif aux dépenses d'investissements financées sur ressources internes dans certains Etats membres et d'autre part, d'assurer la soutenabilité de la dette publique. Des efforts supplémentaires devraient être déployés pour remonter le ratio relatif aux investissements financés sur ressources internes afin de le porter au-dessus de la norme communautaire de 20% exigée.
 - l'intensification des efforts en vue de parvenir à l'apurement total de l'encours des avances statutaires de la BCEAO avant 2001.
 - une réduction conséquente de l'encours des arriérés de paiement intérieurs et extérieurs dans la perspective de son élimination totale avant fin 2002.
 - la nécessité, d'une part, d'accorder une importance au financement des actions cohérentes identifiées dans le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté et, d'autre part, d'intégrer ce financement dans un cadre macroéconomique viable.
 - l'adoption et l'application effective du code de transparence en matière de gestion des finances publiques de l'UEMOA comme un impératif de premier rang pour une gestion saine des finances publiques.
 - la nécessité de maintenir des relations harmonieuses avec les institutions de Bretton Woods afin de bénéficier de l'allègement de la dette au titre de l'initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés(PPTE) et de mobiliser des ressources extérieures additionnelles.
 - la définition de stratégies pertinentes permettant de contrecarrer la détérioration des termes de l'échange. Un accent particulier devrait être porté sur la diversification des exportations.

La mise en œuvre effective de ces actions devrait permettre d'inverser la tendance à la dégradation du cadre macroéconomique, observée depuis 1998. Sans une volonté affirmée de redressement de la situation économique et financière de l'Union, le risque de se retrouver dans une situation comparable à celle d'avant la dévaluation où le taux de croissance démographique serait supérieur au taux de croissance du PIB réel devient de plus en plus imminent. Les succès attendus de la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté se trouveraient alors fortement compromis.

V. Conclusion

L'évaluation du cadre macroéconomique de l'Union pour les années 1999 et 2000 a révélé des insuffisances qui doivent être corrigées, dans des délais très rapprochés, afin de ne pas compromettre la réalisation des objectifs économiques fondamentaux de l'Union tels que définis à l'article 64 du Traité portant création de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (U.E.M.O.A). En effet, la croissance économique connaît une nette décélération en se situant autour de 3,5 % au cours de ces deux années alors que le niveau requis pour faire reculer significativement la pauvreté est d'au moins 7 %. L'épargne intérieure et l'investissement demeurent insuffisants pour stimuler fortement la croissance économique en dépit des légères améliorations observées au cours des dernières années. L'inflation semble être maîtrisée après la forte hausse enregistrée suite à la dévaluation du franc CFA intervenue en 1994, mais elle reste largement tributaire des aléas climatiques et de leurs répercussions sur les résultats de la campagne vivrière.

Dans le domaine des finances publiques, les difficultés rencontrées pour mobiliser les ressources intérieures et extérieures et le faible ajustement des dépenses publiques au niveau des ressources ont entraîné une aggravation des déficits publics et un recours aux financements exceptionnels, notamment les accumulations d'arriérés de paiement intérieurs et extérieurs, les rééchelonnements. Le recours aux avances statutaires de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest s'est également poursuivi en vue d'atténuer les tensions de trésorerie qui sont apparues. Enfin, le service de la dette continue de peser lourdement sur les finances publiques, constituant une des principales contraintes au redressement de la situation économique et financière.

Il ressort ainsi qu'un tel cadre macroéconomique n'est pas propice à la mise en œuvre effective et efficiente des cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté qui seront élaborés par les Etats membres avec la participation de la société civile, des institutions de Bretton Woods et des autres partenaires au développement.

Soucieuse de la nécessité et de l'importance du renforcement du cadre macroéconomique, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, tenue le 08 décembre 1999, à Lomé, a adopté un Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité entre les Etats membres de l'UEMOA. Ce Pacte définit des critères de convergence dont le respect strict par les Etats membres assurera l'assainissement du cadre macroéconomique tout en accélérant la convergence des politiques et des performances économiques au sein de l'Union. L'élaboration puis la mise en œuvre effective de programmes pluriannuels de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité par les Etats membres, conformément aux dispositions dudit Pacte, contribueront à la réalisation simultanée de l'objectif de stabilité du cadre macroéconomique et de celui de réduction de la pauvreté.

Le bénéfice de l'allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTE et la mobilisation de ressources additionnelles seront d'un apport considérable dans la réalisation des objectifs poursuivis. Pour cela, les Etats membres de l'Union doivent entretenir et maintenir des relations harmonieuses avec les institutions de Bretton Woods. Les Etats membres qui n'ont pas encore un programme appuyé par ces institutions financières internationales doivent prendre toutes les dispositions appropriées en vue de mettre fin à une telle situation.

L'assainissement du cadre macroéconomique doit être appuyé par des réformes structurelles et des politiques sectorielles appropriées. Au niveau des réformes structurelles, les dispositions doivent être prises pour que la mise en place de l'union douanière produise les résultats effectivement attendus, à savoir une plus grande compétitivité des produits d'origine communautaire qui favoriserait l'activité économique de l'Union et la création d'emplois, une augmentation du pouvoir d'achat des ménages, notamment des couches vulnérables.

S'agissant des politiques sectorielles, des programmes d'actions ont été définis et adoptés par le Conseil des Ministres de l'Union. Il convient à présent de passer, dans les meilleurs délais, à la phase de mise en œuvre effective de ces actions qui sont déterminantes pour le succès des stratégies de lutte contre la pauvreté.

Il s'agira enfin de promouvoir la paix sociale dans l'Union qui est un préalable incontournable à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques macroéconomiques, structurelles et sectorielles.

ANNEXES

MALI : Principaux indicateurs macroéconomiques

	<i>Années</i>	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
INDICATEURS DE CONVERGENCE BUDGÉTAIRE								
Salaires et traitement en % des Recettes Fiscales		43,1	36,5	28,9	23,9	27,4	27,6	28,1
Dépenses en capital sur financement interne en % Recettes Fiscales		13,3	14,1	14,1	-3	20,2	21,2	21,2
Solde primaire de base en % des Recettes Fiscales		16,5	31,6	40,1	25,7	24,3	21,8	21,4
Variation des arriérés intérieurs (en milliards de FCFA)		-9,9	-14,0	-19,0	-3,4	-10,0	-9,3	0,0
Variation des arriérés extérieurs (en milliards de FCFA)		-19,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
AUTRES INDICATEURS BUDGÉTAIRES								
Recettes fiscales sur PIB en %		10,6	11,1	13,3	13,8	14,5	14,3	14,4
Solde Global hors dons sur PIB en %		-14,4	-10,9	-8,2	-3,0	-8,4	-8,1	-7,5
Solde Global sur PIB en %		-4,4	-3,1	-0,8	-2,1	-2,5	-3,0	-3,6
Solde global base caisse sur PIB en %		-4,3	-2,3	-2,7	-3,2	-3,6	-3,6	-3,6
Solde budgétaire de base sur PIB en %		2,0	4,2	2,6	2,8	2,3	2,2	
PRODUCTION								
PIB Nominal (en milliards de FCFA)		979,2	1 186,8	1 318,9	1 422,5	1 592,5	1 658,1	1 769,5
PIB en Volume (prix constants de 1987)		697,7	746,6	778,4	850,9	871,9	921,1	964,3
Taux de croissance du PIB en volume		2,6	7,0	4,3	6,7	4,9	5,6	4,7
INFLATION								
Taux d'inflation annuel (glissement de décembre à déc.)		32,1	12,4	2,8	0,9	4,1	-1,1	
Taux d'inflation annuel (glissement des indices moyens)		24,8	12,4	6,5	-0,7	4,0	-1,2	-1,2
Déflateur du PIB		33,6	12,9	6,6	1,0	6,7	-1,4	1,9
SITUATION MONÉTAIRE								
Avoirs extérieurs nets		93,6	98,8	190,5	183,4	150,1	113,3	123,9
Crédit intérieur		119,2	138,8	137,6	178,0	228,8	269,5	269,8
Position Nette du Gouvernement		32,0	7,1	-35,6	-22,4	-26,1	-22,2	-13,4
Masse monétaire		237,0	256,5	317,8	355,3	360,2	364,7	390,3
COMMERCE EXTÉRIEURE ET BALANCE DE PAIEMENTS *								
Importations FOB		249,4	277,9	282,1	318,5	329,3	364,4	367,3
Exportations FOB		229,3	220,5	221,4	327,7	328,1	350,3	353,0
Balance commerciale FOB-FOB		-20,1	-57,4	-60,7	9,2	-1,2	-14,1	-14,3
Balance des Services		-160,1	-173,9	-149,1	-156,9	-159,2	-168,1	-172,0
Balance courante		-35,3	-143,7	-133,4	-104,2	-120,0	-144,0	-159,2
Balance Globale		45,5	40,9	64,8	-12,1	-37,0	-33,7	5,0
Taux de Couverture		108,8%	126,0%	127,4%	97,2%	100,4%	104,0%	104,1%
Balance Courante en % PIB		-3,6	-17,1	-14,1	-9,5	-9,6	-10,2	-10,0
DETTE EXTÉRIEURE								
Encours		1 576,8	1 395,2	1 498,4	1 614,8	1 684,3	1 751,6	1 672,8
Service de la dette dû			80,2	74,8	52,2	50,1	60,2	58,0
Service rég.é de la dette		61,6	38,7	37,9	41,0	43,6	56,9	57,0
Encours en % du PIB		161,0	117,6	113,6	133,5	105,8	105,6	94,5
Service en % des Exportations totales		26,9	17,5	17,1	12,5	13,3	16,2	16,1
Service en % des Recettes totales hors dons		63,9	45,2	34,4	22,1	14,4	16,2	15,7

*Estimations pour 1999 et 2000

Source : CNPE

UEMOA : Principaux indicateurs macroéconomiques

	<i>Années</i>	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
INDICATEURS DE CONVERGENCE BUDGETAIRE								
Salaires et traitement en % des Recettes Fiscales		53,8	39,7	39,9	36,4	37,3	37,0	37,2
Dépenses en capital sur financement interne en % Recettes Fiscales		11,4	12,7	12,9	17,7	21,4	17,5	17,6
Solde primaire de base en % des Recettes Fiscales		6,8	18,9	25,9	21,5	19,3	15,5	18,9
Variation des arrières intérieurs (en milliards de FCFA)		-157,2	-162,1	-168,3	-106,5	-55,1	142,5	-45,3
Variation des arrières extérieurs (en milliards de FCFA)		-568,9	-14,0	-5,6	157,3	-79,5	106,3	-67,9
AUTRES INDICATEURS BUDGÉTAIRES								
Recettes Fiscales sur PIB en %		12,8	16,2	15,4	15,2	15,1	15,1	15,3
Solde global hors dons sur PIB en %		-8,8	-6,1	-4,4	-4,5	-4,1	-5,0	-5,2
Solde global sur PIB en %		-5,2	-2,9	-1,5	-1,7	-1,6	-2,5	-2,4
Solde global base caisse sur PIB en %		-11,6	-4,7	-2,8	-2,1	-2,1	-1,2	-3,2
Solde de base sur PIB en %		-2,8	-1,2	0,5	0,3	0,3	-0,3	0,2
PRODUCTION								
PIB Nominale (en milliards de FCFA)		10499,6	12090,5	13344,3	14695,2	15752,7	16488,9	17311,1
PIB en Volume (prix constants de 1987)		7888,4	8323,6	8811,3	9426,4	9891,3	10233,2	10583,7
Taux de croissance du PIB en volume		2,5	5,5	5,9	6,1	4,9	3,5	3,4
INFLATION								
Taux d'inflation annuel (glissement de décembre à déc.)		38,0	12,0	3,5	3,7	3,6	0,2	
Taux d'inflation annuel (glissement des indices moyens)		30,2				3,2	1,0	1,0
Inflation cumulée en Décembre						2,3	3,3	
SITUATION MONÉTAIRE								
Avoirs extérieurs nets		430,5	693,2	899,1	1087,3	989,0	1140,7	1336,6
Crédit intérieur		2504,0	2846,4	2845,4	3261,4	3541,0	3626,1	3544,4
Position Nette du Gouvernement		897,5	985,9	1034,4	1010,1	1084,1	1178,4	1052,4
Masse monétaire		2775,5	3166,2	3181,8	3654,1	3777,6	3987,7	4078,9
COMMERCE EXTÉRIEURE ET BALANCE DE PAIEMENTS *								
Importations FOB		2504,3	3069,7	3314,4	3717,6	3927,3	3933,3	4220,4
Exportations FOB		2897,2	3295,4	3781,9	4268,0	4430,4	4585,3	4584,5
Bal. commerciale FOB-FOB		392,9	225,7	467,5	550,4	503,1	652,0	364,1
Balance des services		-630,0	-809,6	-802,2	-919,4	-935,3	-937,3	-740,7
Balance courante		-337,6	-778,5	-602,2	-694,0	-778,1	-694,1	-839,7
Balance courante hors dons		-793,7	-1190,5	-936,8	-948,4	-1102,1	-948,2	-1131,7
Balance globale		956,4	231,8	97,0	172,1	-72,5	54,4	88,5
Taux de couverture		115,7	107,4	114,1	114,8	112,8	116,6	108,6
Balance courante en % PIB		-3,2	-6,4	-4,5	-4,7	-4,9	-4,2	-4,9
Balance courante hors dons en % PIB		-7,6	-9,8	-7,0	-6,5	-7,0	-5,8	-6,5
DETTE EXTÉRIEURE								
Encours		13923,5	14043,2	14729,4	15710,0	16111,5	16394,6	n.d
Service de la dette		1077,3	1143,6	937,2	884,7	n.d	n.d	n.d
Encours en % du PIB		134,2	117,4	111,5	108,0	102,3	99,4	
Service en % des Exportations totales		31,2	29,8	21,2	18,0	n.d	n.d	n.d
Service en % des Recettes totales hors dons		66,3	54,5	39,3	34,0	n.d	n.d	n.d

Source : CNPE

INDICATEURS BUDGÉTAIRES EN % DES RECETTES FISCALES

	<i>Années</i>	1994 Réali.	1995 Réali.	1996 Réali.	1997 Réali.	1998 Réali.	1999 Réali.	2000 Réali.	2001 Estimat	NORME 2000-2002
BÉNIN										
Salaires et traitements**		49,8	43,8	40,8	-39,0	35,1	33,2	31,7	32,8	<=35,0
Dépenses en capital sur financ.intérieur		4,7	10,7	5,1	7,5	8,2	11,0	11,5	18,2	>=20,0
Recettes fiscales sur PIB en %										>=15,0
Solde budgétaire de base sur PIB en % ^a		19,5	18,7	32,0	25,0	35,4	33,0	21,3		
Arriérés de paiement de la période de la gestion courante										
Accumulation des arriérés de paiement intérieurs		-10,6	-17,0	-25,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	<=0,0
Accumulation des arriérés de paiement extérieurs		3,7	-3,2	11,9	7,9	9,0	0,0	0,0	0,0	<=0,0
BURKINA										
Salaires et traitements**		55,9	48,1	43,4	40,7	39,2	41,7	43,7	38,8	<=40,0
Dépenses en capital sur financ.intérieur		8,8	8,2	10,5	23,9	25,3	20,8	23,4	29,0	>=20,0
Recettes fiscales sur PIB en %										
Solde budgétaire de base sur PIB en %										>=15,0
Arriérés de paiement de la période de la gestion courante		-15,7	8,6	13,6	7,7	4,1	3,6	12,3		
Accumulation des arriérés de paiement intérieurs		-7,1	-18,9	-23,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	<=0,0
Accumulation des arriérés de paiement extérieurs		-14,8	-3,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	<=0,0
COTE D'IVOIRE										
Salaires et traitements**		48,3	32,0	37,4	36,7	36,4	37,0	42,1	45,2	<=40,0
Dépenses en capital sur financ.intérieur		13,9	14,7	15,9	21,7	26,7	17,6	9,7	12,0	>=20,0
Recettes fiscales sur PIB en %										
Solde budgétaire de base sur PIB en %										>=15,0
Arriérés de paiement de la période de la gestion courante		19,1	22,7	29,6	24,0	23,5	17,2	26,0		
Accumulation des arriérés de paiement intérieurs		-98,3	-79,1	-90,7	-48,7	-17,3	132,8	-40,8		<=0,0
Accumulation des arriérés de paiement extérieurs		-352,6	7,1	2,1	120,9	-120,9	32,4	-32,4		<=0,0
GUINÉE BISSAU										
Salaires et traitements**			40,8	46,3	39,1	126,7	53,9	60,0	57,0	<=40,0
Dépenses en capital sur financ.intérieur			4,1	16,8	16,1	80,0	64,8	20,0	27,9	>=20,0
Recettes fiscales sur PIB en %										
Solde budgétaire de base sur PIB en %										>=15,0
Arriérés de paiement de la période de la gestion courante			53,1	30,5	52,8	-309,8	-10,6	-68,6		
Accumulation des arriérés de paiement intérieurs			-0,3	0,2	-4,8	6,0	-2,0	-4,4		<=0,0
Accumulation des arriérés de paiement extérieurs			-9,5	-7,6	0,0	27,7	15,8	-3,0		<=0,0
MALI										
Salaires et traitements**		43,1	36,5	28,9	28,9	27,4	27,8	31,3	28,1	<=40,0
Dépenses en capital sur financ.intérieur		13,3	14,1	14,1	16,3	20,2	22,2	25,7	19,7	>=20,0
Recettes fiscales sur PIB en %										
Solde budgétaire de base sur PIB en %										>=15,0
Arriérés de paiement de la période de la gestion courante		16,5	31,6	40,1	25,7	24,3	21,8	21,4		
Accumulation des arriérés de paiement intérieurs		-9,9	-14,0	-19,0	-8,4	-10,0	-9,3	0,0		<=0,0
Accumulation des arriérés de paiement extérieurs		-19,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		<=0,0
NIGER										
Salaires et traitements**		101,7	80,0	48,8	56,6	49,8	48,3	45,0	34,5	<=40,0
Dépenses en capital sur financ.intérieur		5,6	3,9	5,3	7,2	9,1	21,8	11,7	19,6	>=20,0
Recettes fiscales sur PIB en %										
Solde budgétaire de base sur PIB en %										>=15,0
Arriérés de paiement de la période de la gestion courante		-97,6	-29,1	-0,1	-19,9	-16,3	-27,3	-26,1		
Accumulation des arriérés de paiement intérieurs		6,0	-12,4	-18,0	-13,8	-15,6	20,2	-17,2		<=0,0
Accumulation des arriérés de paiement extérieurs		-66,6	29,0	-18,5	1,9	2,0	24,9	0,0		<=0,0
SÉNÉGAL										
Salaires et traitements**			55,6	47,7	44,0	40,0	37,0	33,9	34,9	<=40,0
Dépenses en capital sur financ.intérieur			9,8	10,8	11,3	14,3	17,9	21,1	21,9	>=20,0
Recettes fiscales sur PIB en %										
Solde budgétaire de base sur PIB en %										>=15,0
Arriérés de paiement de la période de la gestion courante		10,5	23,7	26,0	28,8	24,2	19,3	18,1		
Accumulation des arriérés de paiement intérieurs		-32,1	-14,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		<=0,0
Accumulation des arriérés de paiement extérieurs		-128,7	-45,5	0,0	2,7	-2,7	0,0	0,0		<=0,0
TOGO										
Salaires et traitements**			95,0	63,8	56,5	50,3	51,2	52,2	47,9	<=40,0
Dépenses en capital sur financ.intérieur			5,5	7,6	4,5	2,9	6,3	1,8	2,9	>=20,0
Recettes fiscales sur PIB en %										
Solde budgétaire de base sur PIB en %										>=15,0
Arriérés de paiement de la période de la gestion courante		-98,4	-17,3	-11,6	6,2	-9,6	-0,3	13,2		
Accumulation des arriérés de paiement intérieurs		-5,8	-9,1	1,9	-15,7	-0,1	18,4	-3,0		<=0,0
Accumulation des arriérés de paiement extérieurs		16,7	-65,9	-3,4	-13,2	5,4	33,2	-57,4		<=0,0
UEMOA										
Salaires et traitements**			53,8	39,7	39,9	38,4	37,3	37,0	37,2**	<=40,0
Dépenses en capital sur financ.intérieur			11,4	12,7	12,9	17,6	21,4	17,5	17,6	>=20,0
Recettes fiscales sur PIB en %										
Solde budgétaire de base sur PIB en %										>=15,0
Arriérés de paiement de la période de la gestion courante		6,8	18,9	25,9	21,6	19,3	15,5	18,9		
Accumulation des arriérés de paiement intérieurs		-157,2	-162,1	-168,3	-109,5	-55,1	142,5	-45,3		<=0,0
Accumulation des arriérés de paiement extérieurs		-568,9	-14,0	-3,6	132,3	-79,5	106,3	-67,9		<=0,0

* en milliards de FCFA

** Pour 2000, cette norme est fixée à 35 %

Source : CNPE